



Redevances d'usage du GPM-Guyane

Annexe relative à l'appontement pétrolier
de Pariacabo

2017

ANNEXE

Tarifs d'usage de l'outillage privé n° 01/2013 proposés par le CNES/CSG

Décision du Directoire du 17/12/2013

N°	ACCES DES NAVIRES	TARIF (€)
	Longueur hors tout < 90 mètres	610,00
	Longueur hors tout > ou = 90 mètres	1 070,00
	Supplément forfaitaire par jour après 24 heures de stationnement	305,00
	DEPOTAGE D'HYDROCARBURES	
	Essence – jet A1 – Pétrole : à la tonne	7,51
	Gasoil – Fuel légers et domestiques : à la tonne	5,33
	FOURNITURE D'EAU	
	Une majoration de 15% sera appliquée au tarif SGDE en vigueur pour l'usage des canalisations du CNES	

Références :

- Décision du Directoire du 17/12/2013 portant Autorisation d'exploitation d'un outillage privé avec obligation de service public (AOPOSP) au profit du CNES-CSG
- Décision du Directoire du 17/12/2013 approuvant les tarifs d'usage de l'outillage privé n°1/2013 proposés par le CNES-CSG, autorisé à exploiter l'apportement pétrolier de Pariacabo (Kourou) dans les limites administratives du GPM-Guyane